



# FEDERATION NATIONALE DES RADIOAMATEURS

## AU SERVICE DE LA SECURITE CIVILE

Siège : ministère de l'Intérieur DGSCGC 14 rue de Miromesnil 75008 Paris  
Reconnue d'Utilité Publique - Décret du 15 octobre 2012 - Agrément Sécurité Civile renouvelé le 09/01/2025  
Conventionnée DGAC opérations SAR - SATER

### PROCÈS-VERBAL DE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2026

L'Assemblée générale ordinaire de la Fédération s'est ouverte à 9 heures précises au Centre Omnisports de Vichy.

Après une minute de recueillement observée en mémoire de nos membres disparus ainsi que de ceux qui traversent actuellement des difficultés, le Président ouvre la séance et présente son rapport moral.

#### Rapport moral

Le Président souligne avec satisfaction la progression constante du nombre d'adhérents, témoignant de l'intérêt croissant suscité par les missions de la Fédération. Il remercie l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour leur implication et le travail accompli tout au long de l'exercice.

Au cours de cette période, plusieurs conventions et partenariats ont été conclus, notamment avec la Gendarmerie nationale et les Armées. Ils viennent compléter les collaborations déjà établies avec la Direction générale de la Sécurité civile et de la Gestion des crises (DGSCGC), son Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC), la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC), la Préfecture de Police de Paris, la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, la Ville de Paris ainsi que le Groupe Orange.

L'activité des bénévoles demeure particulièrement soutenue avec :

- Plus de 70 000 heures de bénévolat ;
- Près de 340 000 kilomètres parcourus ;
- Plus de 2 000 missions et activités répertoriées.

La FNRASEC a également pris une part active aux travaux du Beauvau de la Sécurité civile et participe désormais au Conseil national de la protection civile, instance de concertation réunissant les associations agréées. Le président de la Fédération siège au bureau de cette instance.

Enfin, le président annonce la création de la Chancellerie de la FNRASEC et de son ordre du Mérite fédéral, destiné à distinguer l'engagement exemplaire, les services rendus et la fidélité des membres de la Fédération.



## **Débat sur le rapport moral**

En réponse aux questions de l'assemblée relatives à la reconnaissance du bénévolat, il est rappelé que les bénévoles peuvent bénéficier, dans le cadre de la Reconnaissance d'utilité publique de la Fédération, de dispositifs fiscaux adaptés. Il est également présenté le Compte d'engagement citoyen (CEC), permettant aux bénévoles justifiant de 200 heures d'activité annuelle de bénéficier d'un crédit de 240 € sur leur Compte personnel de formation (CPF).

Le président présente ensuite le projet « Kerguelen ». Cette mission, autorisée par les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), permettra d'évaluer les moyens de communications résilientes dans un environnement particulièrement exigeant. Elle associera également le monde universitaire et plus de trente établissements scolaires autour d'un projet scientifique et pédagogique. Cette opération, intégralement financée par des dons déjà acquis, devrait bénéficier d'une importante couverture médiatique.

L'exercice ORION est ensuite évoqué. Le président de l'ADRASEC 56 témoigne de l'engagement des ADRASEC 56 et 35 aux côtés des forces armées dans le cadre d'un exercice de cyberdéfense. Les courriers de félicitations adressés par les autorités sont portés à la connaissance de l'assemblée.

Le rapporteur de la commission des statuts annonce qu'une Assemblée générale extraordinaire sera prochainement convoquée afin de présenter les nouveaux statuts. Cette révision, demandée par l'Inspection générale de l'administration, est en cours d'élaboration et donnera lieu à un débat spécifique.

Une question est ensuite posée concernant les subventions accordées aux ADRASEC.

Le président rappelle que la Fédération perçoit des subventions de l'État et procède, en fonction des besoins exprimés, à la mise à disposition des matériels. Ceux-ci demeurent la propriété de l'État, la Fédération en assurant la garde.

Ce principe de mise à disposition (MAD) est appliqué depuis l'origine de la Fédération. Concernant les tenues, leur gestion relève directement des ADRASEC.

Le conseil d'administration a décidé que toute demande de dotation devra désormais être accompagnée d'une expression précise des besoins. Les demandes seront examinées selon les priorités définies par le conseil.

## **Rapport financier**

Le trésorier présente le rapport financier ainsi que le budget prévisionnel.

Celui-ci traduit la volonté de renforcer les réseaux de communications de la Fédération ainsi que ses capacités de résilience et d'intervention. L'exercice 2025 dégage un résultat permettant la constitution d'une réserve destinée à être reportée et intégrée au budget 2026.



## **Débat sur le rapport financier**

Le président présente les deux investissements prioritaires retenus :

- L'achèvement du maillage national du réseau V/UHF ;
- La constitution des équipes DITRANS.

Ces orientations recueillent un large soutien de l'assemblée.

Concernant le stock tampon confié à notre fournisseur TEO, il est précisé que celui-ci assure la gestion des articles promotionnels ("goodies") maintenus en disponibilité permanente. S'agissant des médailles fédérales, aucune distribution ne peut être effectuée sans l'autorisation préalable de la Fédération.

À propos des tenues, le changement de fournisseur pour les polos est présenté. Les premiers retours mettent en évidence une amélioration de la qualité ainsi qu'un coût plus compétitif.

Une question est ensuite posée sur les assurances.

Il est rappelé que :

- La responsabilité civile couvre l'ensemble des membres à jour de leur cotisation ainsi que les opérateurs mobilisés ponctuellement ;
- Les bénévoles interviennent en mission en qualité de collaborateurs occasionnels de l'État ;
- Les dommages causés à des tiers sont couverts ;
- Les dommages au matériel personnel ne sont pas garantis, sauf souscription d'une assurance spécifique ;
- Les garanties individuelles accidents et matériel demeurent facultatives.

Concernant les reçus fiscaux liés aux cotisations, il est précisé qu'ils sont établis à la demande des adhérents.

Une dernière question porte sur l'opportunité de solliciter une subvention spécifique destinée au déploiement des DITRANS.

Le président estime qu'une fois le projet définitivement arrêté par le nouveau conseil d'administration, un dossier pourra être présenté afin d'obtenir le financement des matériels normalisés, indispensables à l'harmonisation des équipements, logiciels et procédures sur l'ensemble du territoire.

## **Désignation d'un vérificateur aux comptes**

Le président lance un appel à candidatures pour la fonction de vérificateur aux comptes.

M. Thierry PARSY (S5905) et M. Laurent HALGAND (F4EMI) font acte de candidature.

L'Assemblée générale approuve leurs désignations à l'unanimité.

Adresse postale : FNRASEC 157 chemin du Haut Vialard 24200 Sarlat La Canéda

Tél. 00 33 (0)6 75 06 28 82 email : [president@fnrasec.org](mailto:president@fnrasec.org) web : [www.fnrasec.org](http://www.fnrasec.org) – Siret 440 427 557 00020

Lauréat 2011 du Trophée de la Citoyenneté du Haut Comité Français de Défense Civile



## **Présentation des candidats au conseil d'administration**

Nous avons reçu neuf candidatures, six candidats sont présents ils exposent successivement devant l'assemblée leurs motivations.

## **Cérémonie de remise des médailles**

Le président rappelle que la Fédération a institué cette année sa Chancellerie afin d'honorer les membres dont l'engagement, la fidélité et les services rendus contribuent au rayonnement et à la cohésion de la FNRASEC.

À l'occasion de cette première promotion du Mérite fédéral, les récipiendaires présents reçoivent leur distinction au cours de la cérémonie.

Pour les membres n'ayant pu être présents, des cérémonies de remise seront organisées dans les différentes régions.

## **Opérations de vote**

23 présidents et membres de droit, 29 présidents ayant transmis leur pouvoir étaient inscrits.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire 2026 à 12 heures 40.

Lien pour les photos de cette assemblée générale :

<https://photos.app.goo.gl/D8NRXd7HKL1jGssx9>



**FNRASEC**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2026**  
**RÉSULTAT DES VOTES**

MOTIONS		OUI	NON	ABST	%
1	Approbation du procès-verbal de l'A.G. 2024	43	7		86,0%
2	Approbation du rapport moral exercice 2025	43	7		86,0%
3	Approbation des comptes de l'exercice 2025	41	8	1	83,7%
4	Approbation budget prévisionnel 2026	41	8	1	83,7%

ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS		OUI	NON	ABST	ÉLU
1	BAUSSART Pierre - RDZA NORD	43	5	1	89,6%
2	BRAND-FOISSAC Olivier RDZA IDF	43	5	1	89,6%
3	BRULE Vivien RDZ OUEST	38	10	1	79,2%
4	MONTEIL Marc RDZ SUD	34	8	6	81,0%
5	PICAULT Eric RDZ IDF	44	5		89,8%
6	ROUSSEAUX Nicolas RDZA EST	44	5		89,8%
7	SAROT Franis RDZ NORD	44	5		89,8%
8	SERGENT Jean François Administrateur	34	14	1	70,8%
9	TRITSCH Laurent RDZ EST	43	5	1	89,6%



# FEDERATION NATIONALE DES RADIOAMATEURS

## AU SERVICE DE LA SECURITE CIVILE

Siège : ministère de l'Intérieur DGSCGC 14 rue de Miromesnil 75008 Paris  
Reconnue d'Utilité Publique - Décret du 15 octobre 2012 - Agrément Sécurité Civile renouvelé le 09/01/2025  
Conventionnée DGAC opérations SAR - SATER

### Exercice 2025 et 2026 courant

#### Rapport moral

L'exercice écoulé marque une évolution importante dans les missions qui nous sont confiées et, par conséquent, dans l'engagement de chacun d'entre vous.

Cette évolution suscite un intérêt croissant de la communauté radioamateur, comme en témoigne l'augmentation du nombre de nos adhérents. Cet effectif renforcé constitue une garantie essentielle pour assurer l'exécution des missions actuelles et préparer celles à venir.

Nous prenons pleinement conscience des attentes de nos autorités et partenaires. Porteurs de solutions de résilience, nous répondons à l'objet même de notre agrément de sécurité civile et offrons à nos partenaires des AASC l'interopérabilité nécessaire dans les situations de crise.

L'engagement de nos bénévoles est aujourd'hui reconnu. Sur le terrain, sous la conduite de leurs Présidents, les ADRASEC poursuivent inlassablement leurs exercices et leur formation.

Plusieurs conventions ont ainsi été conclues avec succès afin d'accroître notre activité et d'en faciliter l'exécution.

C'est notamment le cas avec la Gendarmerie nationale, qui nous permet désormais d'utiliser certaines de ses infrastructures pour le développement du réseau fédéral couvrant l'ensemble de nos territoires.

Le partenariat Armées-Nation renouvelle également sa confiance dans notre savoir-faire en nous associant à des exercices de cyberdéfense. Après l'exercice Orion 23, notre participation à Orion 26 confirme cette coopération appelée à se poursuivre avec différentes composantes des Armées.

La convention avec la Direction générale de l'Aviation civile a également été renouvelée. Les interventions et exercices conduits avec ce partenaire donnent entière satisfaction, comme cela a été rappelé lors des 10 ans de l'ARCC du Mont Verdun, organisme chargé du sauvetage aérien.



Notre participation au comité interministériel du SAR (Search and Rescue), dont les groupes de travail se réunissent régulièrement, permet à notre fédération d'être pleinement identifiée et reconnue. Nous devrions prochainement être dotés de quelques nouvelles balises d'exercice.

Votre fédération est également représentée au sein du Conseil National de la Protection Civile, dont votre président est membre du bureau. Cet organisme, qui rassemble les associations agréées, élabore des propositions destinées à nos autorités comme dans le cadre du Beauvau de la Sécurité civile. Il constitue également un lieu d'échange et de partage entre les acteurs engagés pour apporter des réponses toujours plus performantes aux situations de crise.

En Île-de-France, nous sommes régulièrement sollicités par la Ville de Paris, la Préfecture de police et la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris dans le cadre de nombreux exercices. La préfecture de Seine-et-Marne est devenue, par la fréquence et la qualité de ses sollicitations, un véritable terrain d'évaluation de nos développements.

En région, les crises climatiques se succèdent et nos ADRASEC ont su répondre avec réactivité et professionnalisme. Les moyens engagés devront désormais s'inscrire davantage dans une logique interterritoriale.

Notre station implantée au sein du COGIC est désormais pleinement opérationnelle. Ses opérateurs poursuivent régulièrement leur formation au travers d'exercices impliquant l'ensemble des zones de défense.

Nous remercions également Orange, qui permet à certains de nos membres de bénéficier de temps dédié et rémunéré pour l'accomplissement de leurs missions associatives, d'autres entreprises sont actuellement sollicitées.

Afin de mieux reconnaître le mérite de nos membres et d'accompagner les propositions de distinctions officielles, nous avons mis en place une Chancellerie fédérale.

Les commissions poursuivent par ailleurs leurs travaux sur la refonte des statuts et du règlement intérieur, conformément aux demandes de l'Inspection générale de l'administration. Une assemblée générale extraordinaire devra être convoquée prochainement afin de valider ces évolutions.



Nos outils informatiques fédéraux continuent de se développer. Autour d'un chef de projet professionnel et grâce à l'engagement de nos développeurs, les services proposés à nos membres s'améliorent continuellement et répondent toujours davantage aux attentes statistiques et opérationnelles de nos autorités. La refonte de notre portail, outil de communication externe et interne, mérite une meilleure fréquentation de nos membres.

Votre fédération a poursuivi ses dotations en vêtements pour répondre aux attentes des Adrasec et en matériels avec un effort budgétaire pour les réseaux.

La fédération reste attentive à l'évolution de la technique notamment des nouveaux modes de transmission et des progrès qu'ils pourraient apporter dans l'accomplissement de nos missions.

Enfin, après de longues démarches auprès de la Direction Générale de l'Outre-mer et des Terres Australes et Antarctiques Française votre fédération conduira prochainement une expédition à Kerguelen où nous testerons nos moyens de communication en procédant à des études de propagation à proximité du pôle magnétique. Un plan media est en cours d'élaboration. Il fera connaître nos missions, et il comprendra une large participation du milieu éducatif.

Soyons fiers de notre engagement. Nous sommes des bénévoles utiles à la Nation, utiles aux autres, mais également utiles à nous-mêmes dans notre accomplissement personnel. La reconnaissance demeure notre plus belle récompense.